

# MISE AU CONCOURS

DE

## TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES

### ANNONCES ET INSERTIONS

## PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service s'adresser à :	Place vacante	Traite-ment Fr.	Délai d'inscrip-tion	Conditions d'admission
Département politique. (Division des affaires étrangères.)	Chancelier de la légation suisse à Bucarest (Jassy).	5000 à 8000	31 décembre 1918 [2.].	Bonne instruction générale; connaissance des langues française, allemande et si possible roumaine.
Entrée en fonction immédiate.				
Département politique suisse. (Division des affaires intérieures.)	Commis de I <sup>re</sup> classe.	3200 à 4300	5 janvier 1919	Bonne instruction générale; connaissance de deux langues nationales.
	Commis de II <sup>e</sup> classe.	2200 à 3800	5 janvier 1919 [2.].	Les mêmes.
<p>Une autre place de commis de II<sup>e</sup> classe est mise en même temps au concours pour le cas où le poste de commis de I<sup>re</sup> classe serait pourvu par promotion; traitement, conditions et délai comme ci-dessus.</p> <p>Ces places sont occupées provisoirement.</p>				

Branches de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département de l'intérieur. (Président du Conseil de l'école polytechnique fédérale à Zurich.)	Commis de II <sup>e</sup> classe à la chancellerie du rectorat.	2200 à 3800	31 décembre 1918 [1.]	Bonne culture générale; connaissance des langues française et allemande.
La place est provisoirement occupée.				
Département de l'intérieur. (Service suisse des eaux à Berne.)	2 ou 3 dessinateurs de II <sup>e</sup> classe.	2200 à 3800 plus indemnités de renchérissement.	31 décembre 1918 [2..]	Habilitété dans le calcul, bon dessinateur. On tient tout spécialement à engager de bons calculateurs.
Observations: Les demandes doivent être accompagnées de copies de certificats et de dessins modèles. Le traitement initial sera fixé selon les capacités des postulants.				
Département fédéral de justice et police.	Registreur de la division de justice.	3700 à 4800	30 décembre 1918 [2..]	Savoir l'allemand et le français; connaissance de l'italien; études juridiques désirées.
Observation: La place n'est pas occupée.				
Département fédéral de justice et police. (Division de justice.)	Commis de I <sup>re</sup> classe.	3200 à 4300	30 décembre 1918 [2..]	Bonne instruction générale; savoir deux langues nationales; connaître les travaux de bureau.
Observations: La place n'est pas occupée.				
Département militaire suisse. (Service de l'artillerie.)	Commis de I <sup>re</sup> classe du service de l'artillerie.	3200 à 4300 avec suppléments de renchérissement.	31 décembre 1918 [2..]	Habilitété aux travaux de bureau; dactylographie, connaissance des langues allemande et française.
Chemins de fer fédéraux. (Direction générale à Berne.)	Chef de l'économat du III <sup>e</sup> arrondissement, à Zurich.	5000 à 7200 plus l'allocation de renchérissement pour 1919.	31 décembre 1918 [1.]	Instruction commerciale. Expérience dans les affaires de ce service.

## Chancellerie fédérale.

Place vacante: Vice-chancelier.  
 Traitement: Fr. 6200 à 10,300 plus l'allocation de renchérissement.  
 Délai d'inscription: 31 décembre 1918. [2..]

## Département des postes et des chemins de fer.

### Administration des postes.

#### *Dans les arrondissements.*

1. Facteur au bureau des télégraphes de Genève. S'adresser, d'ici au 7 décembre 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.
2. Aide de II<sup>e</sup> classe (dessinateur) à la section « Installation des stations » de la direction générale des télégraphes. S'adresser d'ici au 7 décembre 1918, à la direction générale des télégraphes de Berne.
3. Télégraphiste à Berne. S'adresser, d'ici au 7 décembre 1918, à la direction des télégraphes de Berne.
4. Aide de II<sup>e</sup> classe au téléphone de La Chaux-de-Fonds. S'adresser d'ici au 7 décembre 1918, à la section de Neuchâtel de la direction des télégraphes de Berne.
1. Facteur d'express à Genève. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Genève.
2. Commis de poste à Fribourg. } S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Lausanne.
3. Buraliste et facteur postal à Orsonnens. }
4. Deux garçons de bureau à Berne. }
5. Facteur postal à Gstaad. } S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Berne.
6. Administrateur postal à Schwarzenbourg. }
7. Buraliste et facteur postal à Charmoille. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Neuchâtel.
8. Administrateur postal à Granges (Soleure). S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Bâle.
9. Commis de poste à Aarau. } S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes d'Aarau.
10. Buraliste postal à Oberentfelden. }
11. Buraliste postal à Glattfelden. } S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Zurich.
12. Garçon de bureau à Schafhouse. }
13. Facteur de lettres à St-Gall. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de St-Gall.
14. Garçon de bureau à Davos-Platz. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Coire.
15. Sous-chef de bureau postal à Locarno. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des postes de Bellinzone.

1. Facteur postal à Fri-  
bourg.
2. Commis de poste à Val-  
lorbe.
3. Commis de poste à Berne. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de Berne.
4. Quinze commis de poste à Bâle. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de Bâle.
5. Sous-chef de bureau postal à Lucerne. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de Lucerne.
6. Commis de poste à Ro-  
mannshorn.
7. Facteur de lettres à Ro-  
mannshorn.
8. Garçon de bureau à Ruti  
(Zurich).
9. Commis de poste à Turben-  
thal.
10. Deux chefs-facteurs de lettres à St-Gall. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de St-Gall.
11. Deux facteurs de lettres  
à St-Gall.
12. Deux facteurs d'express à  
St-Gall.
13. Garçon de remise à St-Gall.
14. Facteur de lettres à Glaris.
15. Administrateur postal à Ilanz. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de Coire.

S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de Lausanne.

S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de Zurich.

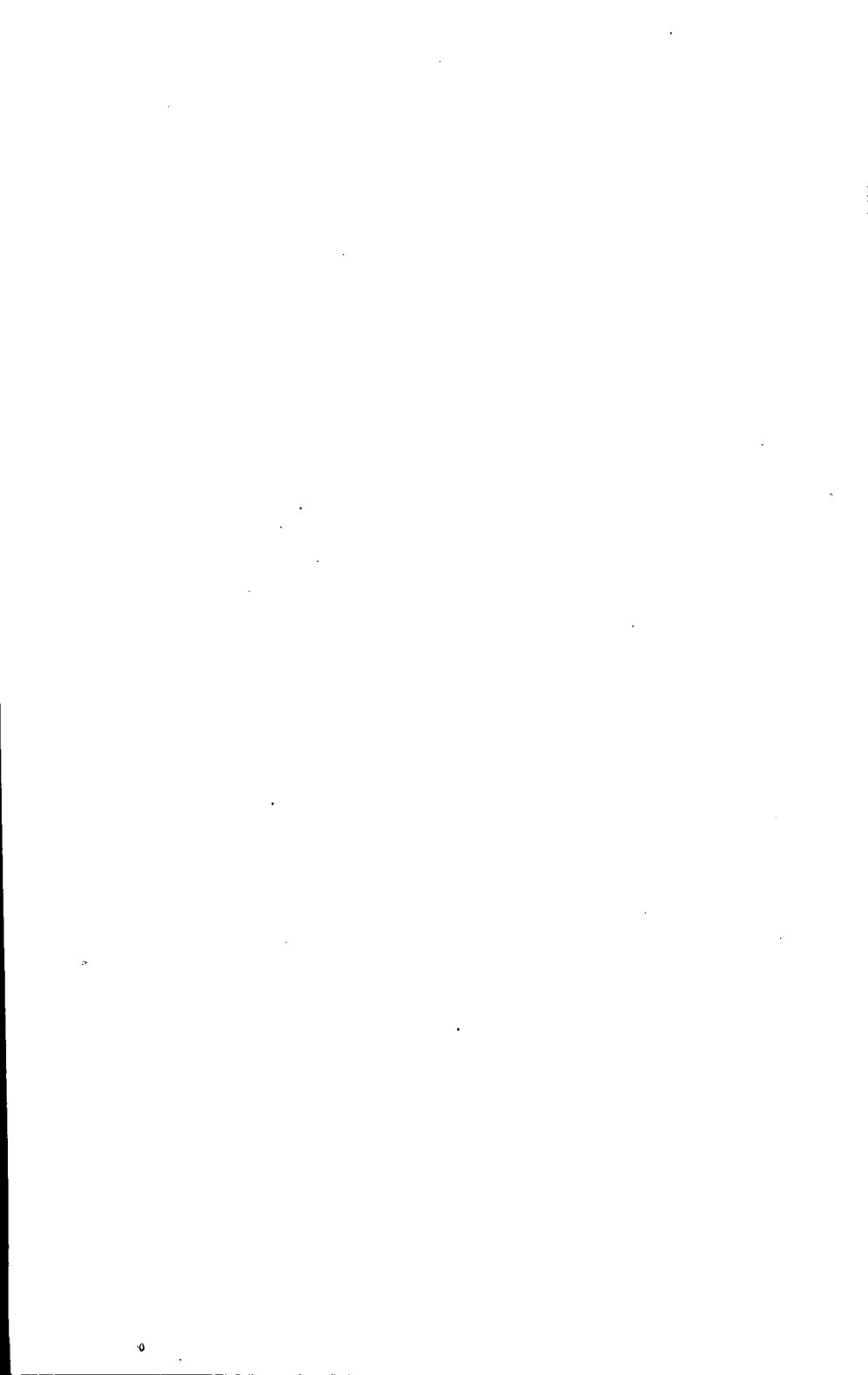
S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des postes de St-Gall.

### **Administration des télégraphes.**

#### *Dans les arrondissements.*

1. Télégraphiste à Genève. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des télégraphes de Lausanne.
  2. Télégraphiste à Oberentfelden. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des télégraphes d'Olten.
  3. Télégraphiste et téléphoniste à Glattfelden. S'adresser, d'ici au 4 janvier 1919, à la direction des télégraphes de Zurich.
- 
1. Electricien de I<sup>e</sup> classe au téléphone de Berne. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des télégraphes de Berne.
  2. Chef du bureau des télégraphes à Coire. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des télégraphes de Coire.
  3. Secrétaire de II<sup>e</sup> classe à la direction des télégraphes de Lausanne. S'adresser, d'ici au 28 décembre 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.





## MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	5
Volume	
Volume	
Heft	53
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.12.1918
Date	
Data	
Seite	764-768
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 875

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.